

POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – JUN 2025

Le conseil d'administration (CA) du Collège s'est réuni le 19 juin 2025, avec la participation active des administrateurs présents en personne et virtuellement. M^{me} Victoria Totten, directrice, Politique d'intégrité et de risque, Secteur de l'intégrité des mouvements migratoires à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), s'est jointe à la réunion à titre d'observatrice ministérielle en vertu de l'article 76 de la Loi sur le Collège.

Le CA a approuvé les points suivants :

- **Modifications au cadre des compétences des titulaires de permis**

Le CA a approuvé les mises à jour apportées au cadre de compétences des titulaires de permis à la suite d'une étude approfondie menée par le Collège. L'étude comprenait la participation importante de titulaires de permis faisant partie d'un échantillon représentatif afin de s'assurer que le cadre des compétences demeure à jour et pertinent, en plus de tenir compte des normes professionnelles.

- **Approbation du budget pour l'exercice financier 2026**

Le CA a approuvé le budget pour l'exercice financier 2026. Le budget est en phase avec le Plan stratégique du Collège et consacre les ressources nécessaires aux initiatives prioritaires appuyant le mandat et les objectifs organisationnels du Collège.

- **Approbation d'ébauches de Règlements administratifs à soumettre**

Le CA a approuvé plusieurs ébauches de Règlements administratifs s'appliquant aux titulaires de permis à soumettre au ministère de la Justice pour examen.

Le CA a également examiné les points suivants :

- État d'avancement des objectifs du Plan stratégique 2023-2026
- Discussion sur la poursuite de l'élaboration des Règlements administratifs du Collège
- Examen des résultats financiers pour la période ayant pris fin le 31 mars 2025

Le procès-verbal de la réunion du CA sera disponible dans son intégralité sur le site Web du Collège lorsque le CA l'aura approuvé lors de sa prochaine réunion du 25 septembre 2025.

Les réunions du CA du Collège sont ouvertes aux membres du public et aux titulaires de permis qui souhaitent y assister.